

Favoriser les matières premières agricoles plus durables

En reconnaissant et en appliquant des normes ou initiatives sectorielles volontaires, les entreprises alimentaires contribuent à la production durable des matières premières agricoles. Nous souhaitons que plus d'entreprises appliquent ces normes ou participent à une initiative sectorielle durable.



Quel est notre objectif à l'horizon 2025 ?

Nous voulons augmenter le nombre d'entreprises alimentaires qui reconnaissent et appliquent des normes et des initiatives en matière de développement durable pour les matières premières agricoles. Il s'agit de normes volontaires, certifiées par un tiers, qui tiennent compte d'au moins un pilier du développement durable. Nous ne considérons pas les normes dont l'objectif premier est la sécurité alimentaire.

Les entreprises alimentaires peuvent prouver qu'elles appliquent une norme à (une partie de) leur assortiment de produits alimentaires et de boissons commercialisées en Belgique. Nous tenons également compte des initiatives sectorielles auxquelles les entreprises peuvent adhérer.

Voici les normes et initiatives entrant en ligne de compte :

Normes :

- Fairtrade (international)
- UTZ (international)
- Prix juste (Wallonie)
- Agriculture biologique (européen)
- RSPO (huile de palme)
- RTRS (soja)
- MSC (poisson)
- ASC (poisson d'élevage)
- Autres : à préciser

Initiatives :

- Beyond Chocolate
- BASP, Alliance belge pour une Huile de Palme durable
- Autres : à préciser

Comment allons-nous réaliser cet objectif ?

- Nous facilitons la mise en œuvre de nouveaux projets dans le cadre des objectifs de l'initiative belge "Beyond Food".
- Nous organisons un projet pilote en matière de devoir de diligence. À cet effet, nous bénéficions du soutien de l'Institut fédéral pour le Développement durable.
- Nous contribuons au nouveau plan stratégique "bio" du gouvernement flamand et sommes partenaires du Comité de pilotage. Nous poursuivons le développement de l'action "Bio zoekt Boer/Bio zoekt Keten".

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Afin d'évaluer le nombre d'entreprises alimentaires appliquant une norme ou participant à une initiative pour le développement durable des matières premières agricoles, Fevia a réalisé en 2022 une enquête auprès de ces membres.

Sur base de cette enquête il apparaît que 53 entreprises (sur 72 répondants) appliquent une norme ou un standard en matière de durabilité pour leurs produits et 9 participent à une initiative sectorielle comme Beyond Chocolate. Plusieurs entreprises appliquent plusieurs normes mais c'est le label agriculture biologique qui est le plus pris en compte (28).

En 2023, l'enquête envoyée par Fevia a seulement été remplie par 59 entreprises. De ces 59 entreprises, 40 appliquent un standard en matière de durabilité pour leur produit et 14 participent à une initiative sectorielle comme Beyond Chocolate.

Afin de pouvoir évaluer la situation de manière plus correcte, Fevia prendra contact avec les différents organismes de gestion des normes et initiatives afin d'obtenir le nombre d'entreprises alimentaires actives en Belgique qui appliquent ces normes.

Quelles sont nos actions concrètes en tant que secteur ?

- Nous avons créé [l'Alliance belge pour une Huile de Palme durable](#). Dans ce cadre, nous assurons la promotion du système [RSPO](#), une norme pour une huile de palme durable.
- Grâce à l'initiative [Beyond Chocolate](#) Choprabisco – l'Association Royale Belge des Industries du Chocolat, de la Praline, du Biscuit et de la Confiserie – et ses partenaires rendent le chocolat belge plus durable.
- Grâce au projet [Bio zoekt Keten](#), soutenu par le gouvernement flamand, nous souhaitons optimiser le développement de la chaîne au sein du secteur biologique.

Qu'avons-nous fait depuis le lancement de la roadmap ?

- Lors du salon Intrafood à Courtrai, Fevia Vlaanderen a organisé une session de la Food Future Academy relative aux achats durables.

- Suivant le rapport annuel de Beyond Chocolate 2021, 65 % du chocolat produit annuellement en Belgique répond à des standards en matière de durabilité. Il s'agit d'une croissance de 23% par rapport à 2018.
- Avec Sustenuto, Fevia a animé un réseau apprenant autour de la thématique de Due Diligence. Une quinzaine d'entreprises y a participé. Dans ce cadre un toolkit à destination des PME alimentaires a été développé. Un webinaire de clôture en octobre 2022 a rassemblé 85 participants. Un nouveau réseau apprenant, en collaboration avec Comeos, a débuté en 2023.
- Fevia a informé ses membres sur la nouvelle réglementation en matière de déforestation. En collaboration avec les secteurs concernés (KoffieCafé, Liprobel et Choprabisco) ainsi que d'autres secteurs (BFA, Fegra) des contacts avec les autorités belges ont lieu pour permettre une implémentation la plus efficace possible de la législation.